

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DEVE 69 Subvention (5.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association Régionale des Points Accueil Installation en Ile-de-France.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville de Paris et l'Association Régionale des Points Accueil installation en Ile-de-France et les modalités d'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Régionale des Points Accueil installation en Ile-de-France ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'objectifs pluriannuelle d'objectifs conclue pour une période de 3 ans à compter de sa notification et dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'Association Régionale des Points Accueil Installation en Ile de France.

Article 3 : Les dépenses correspondantes à ce projet, seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO